[Text]

Furthermore, there is difficulty in getting accurate information—which was pointed out by the earlier witness—in the sense that whatever data the Canadian branch plant has must be accepted at face value. It is commonly known that some of the prices charged by the parent to the subsidiary are grossly inflated.

The reference here is the hearings between Hoffmann LaRoche and the Government of Canada when Hoffmann LaRoche admitted that the raw material prices they had been charged by the parent for Diazepam was \$450 at a time, but the general market price was only \$25.

So there is a definite difficulty for the board to confirm the information it received. Also, the generic companies may not be aware of what is going on within the hearings, and they are unable to provide information because the hearings are not publicly held or publicized.

In short, the board appears to be a toothless tiger at best, rather than an effective mechanism, and that is the reason why Bill S-15 is needed.

Senator Perrault: Page 4 of Mr. Dan's brief states:

While we agree that a large price increase should trigger Board review, the Board should be permitted judgement as to what is excessive. For example if raw material costs rise at a rate greater than the CPI, a manufacturer may present a legitimate case supporting these increases which would not be permitted by the letter of Bill S-15.

To my mind, that is an enormous loophole.

During that contentious period of debate, the minister said two things. First, that any increase would have to be justified; and, secondly, that increases of necessity would not go beyond increases in the cost of living. Implicit in that is a commitment by the government or the industry to ensure that costs beyond increases in the cost of living would be assumed in some fashion, perhaps by assistance from the federal government itself, from other levels of government or by the industry.

It seems to me that if we provide that loophole, the whole structure comes tumbling down. We had an absolute commitment from the minister—words to the effect of "I give you my solemn word"—that increases, despite the increase in raw materials, would be kept within the cost of living. That is an enormously important commitment to the thousands of people in this country who spend perhaps \$200 a week or even \$200 a day on the purchase of medicine. That concession you are suggesting really troubles me.

I would say that that loophole would be welcomed with rapture by the minister, in view of that commitment.

Mr. Dan: I appreciate your concern. I perceive that a board is not only a mechanical rubberstamp—you are either above

[Traduction]

En outre, il est diffile d'obtenir des renseignements exacts—ce qu'a signalé le témoin précédent—et toutes les données fournies par la filiale canadienne doivent être prises au pied de la lettre. Or, il arrive souvent que certains des prix demandés par la maison-mère à la filiale soient gonflés.

On se souviendra de l'audience qui a mis en cause Hoffman LaRoche et le gouvernement du Canada au cours de laquelle Hoffman LaRoche a reconnu avoir dû payer à la maison-mère les matières premières nécessaires pour fabriquer le Diazepam 450 \$ à un moment donné, alors qu'elles se vendaient en général sur le marché seulement 25 \$.

Il est donc diffile pour le Conseil d'obtenir confirmation de l'information qu'il reçoit. Par ailleurs, les fabricants de médicaments non brevetés ne sont pas nécessairement au courant de ce qui se déroule au cours des audiences et ne sont pas en mesure de fournir l'information nécessaire parce que ces audiences ne sont pas publiques.

Bref, le Conseil semble être au mieux une bête inoffensive plutôt qu'un mécanisme efficace et c'est pourquoi il faut adopter le projet de loi S-15.

Le sénateur Perrault: À la page 4 de son mémoire, M. Dan déclare:

Bien que nous soyons d'accord avec le fait que le Conseil devrait être habilité à examiner toute hausse considérable de prix, il devrait également être habilité à exercer son jugement pour déterminer ce que constitue une hausse excessive. Ainsi, si le coût des matières premières augmente à un rythme plus rapide que l'indice des prix à la consommation, le fabricant peut avoir des raisons légitimes d'augmenter ses prix, alors que le projet de loi S-15 ne le lui permettrait pas.

C'est à mon avis une grave lacune du projet de loi.

Durant cette litigieuse période de discussion, le ministre a déclaré deux choses: il a dit que toute augmentation devrait être justifiée et que toutes les augmentations nécessaires ne devraient pas dépasser la hausse du coût de la vie. Il a ainsi laissé entendre que le gouvernement ou l'industrie allait s'engager à faire en sorte que toute hausse du prix des médicaments supérieure à la hausse du coût de la vie serait assumée d'une façon quelconque, soit avec l'aide du gouvernement fédéral lui-même ou d'autres paliers de gouvernement, soit par l'industrie.

Il me semble que si nous ne supprimons pas cette échappatoire, toute la structure va s'écrouler. Le ministre s'était engagé de façon absolue—«Je vous donne ma parole formelle»—à ce qu'aucune augmentation, peu importe la hausse du coût des matières premières, ne dépasse la hausse du coût de la vie. C'est un engagement très important pour les milliers de citoyens du pays qui dépensent peut-être 200 \$ par semaine ou même 200 \$ par jour en médicaments. La concession que vous proposez m'inquiète réellement.

Je crois que le ministre serait ravi de cette échappatoire, étant donné l'engagement qu'il a pris.

M. Dan: Je comprends votre inquiétude. Je conviens qu'un conseil ne devrait pas simplement agir machinalement—refu-